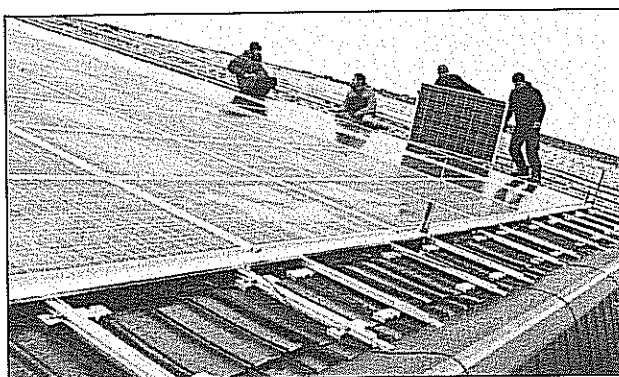


Peren. Position d'attente ou sortie en douceur ?

Le pôle d'excellence rurale dédié aux énergies renouvelables, Peren, a souhaité continuer au-delà du cadre réglementaire de deux ans. Reste la question des financements.

Peren, consortium constitué dans le cadre des pôles d'excellence rurale, des projets de deux ans, n'a pas voulu en rester là. « La structure est bien en place et nous avons à cœur de poursuivre notre action territoriale », précise Dominique Henneresse, président de Peren et de De Dietrich Thermique à l'issue de l'assemblée générale du 8 décembre.

Depuis 2006, Peren a participé à de nombreux projets dans les filières bois-énergie, biomasse agricole et géothermie. Au bilan du consortium, plusieurs projets concernant les énergies renouvelables réalisés par des entreprises (scierie d'Erstein et de De Dietrich par exemple), le développement d'une gamme de tondeuses propres par Etesia, ou encore une plateforme de veille technologique portée par l'Adec (association pour le développement des pôles et des compéten-



© Parmi les projets soutenus par Peren, l'exploitation agricole des frères Binder a recouvert son toit de 1.000 m² de panneaux solaires. (Photo Jean Michel Nuss)

ces). Financièrement, le pôle disposait d'une enveloppe de 903.000 €, pour financer des projets de 4,651 M€ au total.

Encore 180.000 €

« La quasi-totalité des projets prévus a été réalisée, précise Dominique Henneresse. Il nous reste aujourd'hui 180.000 € à allouer. Nous étudions notamment le projet de serres maraîchères sur le site de Merkwiller. Ceci dit, la vocation de

Peren n'est pas nécessairement de distribuer des financements. Le comité scientifique et technique a pour mission d'analyser et d'évaluer des projets, et pourquoi pas, de faire des recommandations. » Concrètement, la chambre d'agriculture prolonge le détachement à mi-temps d'un de ses collaborateurs pour un an, mais à 50 % au lieu de 80 %. Et aucun financement supplémentaire n'a pour l'instant été obtenu. « Nous avons des

pistes, et une troisième vague de pôles d'excellence rurale pourrait être lancée », espère Dominique Henneresse.

Concurrence avec Energivie ?

Si Peren se voit comme un acteur complémentaire et partenaire d'Energivie (cluster dédié à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables en Alsace, doté de 65 M€ de budget sur 2007-2013), reste à savoir si les deux structures n'entrent pas en concurrence sur la question des financements.

« La dynamique lancée par Peren en Alsace du Nord me semble exemplaire, notamment dans le domaine des partenariats public/privé. En prolongeant le détachement d'un salarié chargé de l'animation, nous préservons la possibilité de relancer Peren si des financements sont trouvés », conclut André Jacob, directeur des services de la chambre d'agriculture. Un dispositif qui pourrait également constituer une sortie en douceur si aucun financement ne vient soutenir l'action de Peren.

M.D.

Grand contournement. Le bâtiment s'inquiète

La fédération des peintres d'Alsace s'inquiète des répercussions du financement du grand contournement Ouest de Strasbourg et craint un manque à gagner pour le bâtiment. La Région, elle, se veut rassurante.

À l'invitation du président de la CMA, Bernard Stalter, son homologue à la

Région, Adrien Zeller, est venu exposer la politique du Conseil Régional en faveur des entreprises et des artisans en particulier, dans le contexte de crise. Malgré un « budget difficile », la Région a décidé de maintenir intégralement les commandes de chantiers en cours.

Une décision qui n'apaise pas complètement dans le secteur du bâtiment, qui s'inquiète du projet de Grand

contournement ouest (GCO) de Strasbourg. Maurice Karotsch, président de la fédération des peintres d'Alsace, a interpellé Adrien Zeller à ce sujet. « On a annoncé des millions d'euros pour le GCO. Un projet qui fait froid dans le dos du bâtiment, alors que des mesures de chômage technique se mettent en place pour ce début d'année. Faisons travailler nos entreprises en 2009 et 2010. »

Le président de la Région s'est voulu rassurant. « Le CGO ne coûtera rien au contribuable. Il va être attribué à un groupement de constructeurs et doit être auto-financé par le passage aux péages des camions, en transit dans notre région. Cette réalisation permettra de consacrer une bande de roulement de la A35 pour les transports collectifs » a-t-il complété.

Adelise Foucault